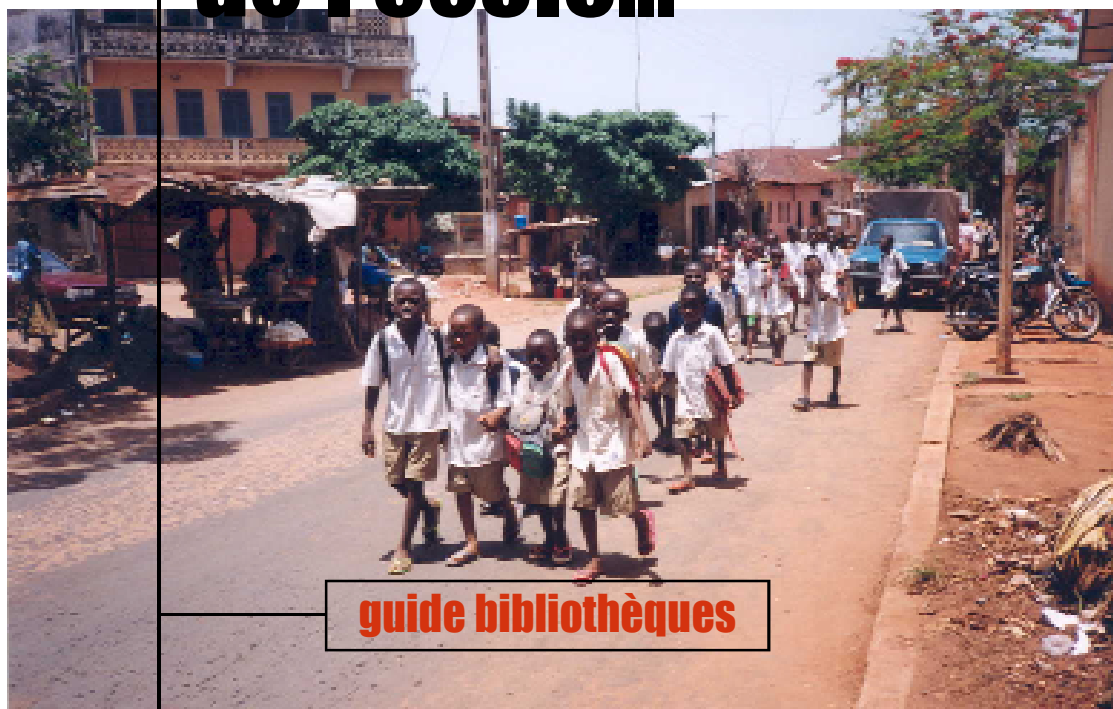


Sur les chemins de l'école...



guide bibliothèques

Sommaire

Guide pratique

Fiche n° 1

Les missions d'animation 4

Fiche n° 2

Une journée type 5

Fiche n° 3

Autour de la lecture 6

Fiche n° 4

Le Club de la bibliothèque 8

Fiche n° 5

Le fonds documentaire 9

Fiche n° 6

Organisation du fonds documentaire 10

Fiche n° 7

Organisation du prêt 14

Fiche n° 8

Les animations 16

Pour aller plus loin : l'éducation au Mali

Le système éducatif 18

Vous avez dit francophonie ? 21

La tradition orale 23

Lire et comprendre 25

Annexes

Pour en savoir plus... 26

Fiche de poste : bibliothécaire 28

Le règlement intérieur 28

Petit test : Etes-vous prêt à partir ? 29

Sur les chemins de l'école...

Planète Urgence propose depuis plus de 3 ans à des volontaires, d'apporter un appui pédagogique et technique pendant 2 semaines dans des écoles et des bibliothèques du Mali.

C'est en partenariat avec les enseignants et les bibliothécaires que des ateliers lecture, des jeux, des animations, des mises en scènes théâtrales ou des tournois de lecture sont organisés, avec pour objectif de familiariser les enfants avec le français et de leur donner le goût de la lecture.

En 2005, nous espérons faire bénéficier 8 000 enfants de notre programme de soutien à la lecture et plus de 40 000 enfants de notre programme de création et de réfection de bibliothèques.

Les résultats obtenus lors des premières missions sont plus que positifs : grâce à ces activités de soutien, les enfants voient leurs résultats scolaires s'améliorer de façon spectaculaire.

Ce guide a pour vocation de vous accompagner dans votre préparation et sur le terrain, complétez-le, annotez-le pour que l'expérience de chacun devienne le savoir-faire de tous !

Guide pratique : fiche n° 1

Les missions d'animation

Pour quoi faire ?

...créer une dynamique autour de la bibliothèque, transférer des compétences d'animation et de gestion, conquête de l'autonomie : un programme qui se décline sur 3 années.

Quelles missions ?

La première année de création des bibliothèques, les missions ont pour but de dynamiser le dispositif, à travers des animations avec les enfants autour du livre, de la lecture et du français, en partenariat avec les acteurs locaux, bibliothécaires, chargés de bibliothèque, instituteurs... Lors des missions, les enfants et les adultes investissent la bibliothèque comme un lieu d'apprentissages et de jeux.

La deuxième année est une année de consolidation des compétences des acteurs locaux au niveau des animations et de la gestion documentaire.

Enfin, la troisième année, les missions sont espacées et les acteurs locaux prennent le relais.

Quels volontaires ?

En fonction de leurs compétences et de leurs aspirations, les volontaires interviendront préférentiellement dans l'animation de groupes d'enfants autour de la lecture en français et de la découverte des livres ou dans l'organisation du fonctionnement de la bibliothèque.

Guide pratique : fiche n° 2

Une journée type

Où est le bibliothécaire ?

Compte tenu du manque d'enseignants, il est parfois impossible qu'une personne soit mobilisée pour le fonctionnement de la bibliothèque. Un instituteur peut prendre en charge ce fonctionnement en intermittence, pendant les récréations et les après-midis sans école.

Quels horaires ?



Les horaires des animations sont à prévoir avec le bibliothécaire ou l'instituteur responsable, généralement un groupe de 8 h à la récréation puis un groupe jusqu'à 12 h. De 15 h à 17 h, il est possible soit de prendre un autre groupe, soit d'accueillir les enfants dans la bibliothèque sans animation spécifique (après-midis portes ouvertes), soit d'utiliser ce temps pour organiser la bibliothèque.

Quels élèves ?

En période scolaire, les groupes d'enfants sont constitués avec les instituteurs, de manière à avoir des groupes dont le niveau de lecture est relativement homogène. Il est préférable de ne pas dépasser 15 enfants par groupe pour deux animateurs. Pendant une mission, il n'est pas possible de voir tous les enfants d'un groupe scolaire, il semble donc préférable de cibler un niveau, par exemple toutes les 5^e ou 6^e années, qui en principe savent déjà lire.

Les après-midis portes ouvertes permettront alors aux autres élèves de découvrir la bibliothèque.

Guide pratique : fiche n° 3

Autour de la lecture

Lecture à haute voix

Les enfants sont souvent volontaires pour lire à haute voix, en enchaînant les uns à la suite des autres. Il semble important de les laisser avancer dans leur lecture sans les reprendre, pour ne pas les décourager. Au fur et à mesure de la session, il est possible de les faire lire sans avoir soi-même le support, ce qui nécessite qu'ils lisent de manière plus fluide et mieux rythmée pour se faire comprendre.

Quand les enfants ne savent pas lire...

Les plus jeunes ne savent pas encore lire et ne parlent pas français, il est alors possible de leur lire des histoires en les faisant suivre grâce aux illustrations, de les faire jouer à des lotos de lettres ou de mots pour leur donner un peu de vocabulaire.

Mots croisés/mots masqués

Il est possible de se procurer avant de partir des livrets de jeux pour les enfants (prendre le niveau CP/CE1) dans lesquels on trouve des mots croisés, des mots masqués... Il est également possible de se fabriquer son matériel de jeu, à condition toutefois d'avoir la possibilité sur place de faire des photocopies.

Mots en vrac

Avec un peu de papier, on peut fabriquer un alphabet dans lequel chaque lettre est une pièce de papier ou utiliser les lettres du Scrabble, et former des mots dans le désordre que les enfants devront deviner, ou, inversement des mots formés par les enfants que les adultes doivent deviner.

Théâtre (pendant les vacances scolaires, avec les enfants du Club)

Les enfants aiment jouer la comédie et se mettre en scène. Il est possible de trouver des pièces ne nécessitant pas trop d'acteurs, pas ou peu de matériel, pas de costumes et n'étant pas trop longue. Terminer la mission par une petite représentation théâtrale permet de montrer à tous (instituteurs en particulier) le travail accompli. C'est également un moment festif apprécié des enfants.

Poésie

Les comptines et les poèmes courts permettent d'aborder des notions comme les sons et les rimes et donc de travailler la prononciation. Ils permettent également d'associer la lecture à un jeu.

Mots à deviner

Les enfants choisissent un mot dans une encyclopédie ou un dictionnaire et doivent le faire deviner en répondant aux questions qui leur sont posées par oui ou par non.

Jeux de lettres et autres jeux

Le fait d'installer des jeux dans le cadre de la bibliothèque permet de faire venir les enfants et d'associer au lieu un aspect ludique, en particulier pour les enfants entrant à l'école qui ne savent pas encore lire.

Les jeux les plus appréciés sont Puissance 4, les dominos, les mémos, etc.

Pour les enfants sachant déjà lire, tous les jeux de lettres de type Scrabble junior, Boggle... sont les bienvenus.

Arts plastiques

L'avantage de ces activités est qu'elles permettent d'associer les enfants à la décoration de la bibliothèque et qu'elles permettent une expression ludique : le fait par exemple de raconter une histoire en la dessinant pallie souvent le manque de vocabulaire en français et permet d'associer progressivement les mots au dessin. Par ailleurs, elles permettent aux enfants d'avoir accès à des activités souvent inhabituelles pour eux, ce qui peut les inciter à fréquenter la bibliothèque.

L'inconvénient des activités d'arts plastiques est qu'elles nécessitent un minimum de matériel : papier, peinture, feutres... qu'il n'est pas toujours aisé de se procurer.

Guide pratique : fiche n° 4

Le Club de la bibliothèque

Qu'est-ce que le Club de la bibliothèque ?

Le Club de la bibliothèque est constitué d'élèves choisis par les instituteurs dans chaque classe de l'école, ayant un bon niveau de français et de lecture et comprend 8 à 10 membres. De nouveaux membres sont admis en fonction de la fréquentation et de l'assiduité des participants.

Rôle du Club

Le Club de la bibliothèque doit intervenir en soutien du bibliothécaire pour la gestion du fonds documentaire et du prêt mais surtout participer au démarrage de la bibliothèque et faire venir de nouveaux lecteurs, favoriser les échanges avec les instituteurs. Il est animé par le bibliothécaire.

Activités du Club

Il s'agit pour les enfants membres du Club de se retrouver à intervalle régulier, par exemple une fois par semaine ou par mois, avec le bibliothécaire, afin de découvrir de nouveaux ouvrages (s'il en arrive), de participer à la réparation des livres endommagés... et à terme de participer au prêt et à la gestion du fonds documentaire.

Il peut également s'agir pour chacun d'entre eux de préparer une lecture qu'ils devront présenter devant les autres membres du club et le bibliothécaire, en français ou en bambara, afin de favoriser l'échange. Le bibliothécaire doit animer ces rencontres pour que chacun participe.

Guide pratique : fiche n° 5

Le fonds documentaire

Le fonds ne peut se développer que grâce à des dotations ponctuelles. Il est important que les ouvrages acheminés par les volontaires correspondent aux besoins des enfants. Compte tenu du niveau général de français des élèves, les ouvrages qui leur correspondent le mieux ne sont pas nécessairement ceux indiqués en France pour leur tranche d'âge. Il peut s'agir de livres illustrés, de contes bilingues (souvent difficiles à trouver et chers à l'achat), de recueils de contes, de recueils de pièces de théâtre.

Les ouvrages semblant correspondre le mieux sont les ouvrages illustrés et comportant 15 à 20 lignes de texte par page, du type des albums proposés en France aux enfants de 6 à 9 ans. Les ouvrages des collections "Je lis déjà", ou "Premiers j'aime lire", semblent particulièrement adaptés, ainsi que les Bibliothèques rose et verte.

Proposer des contes traditionnels africains permet aux enfants de retrouver un univers qui leur est connu, parallèlement, leur proposer des histoires ou des contes "occidentaux" permet d'élargir leur horizon et de susciter une recherche de vocabulaire enrichissante.

Les contes de manière générale et les contes africains en particulier sont particulièrement prisés par les enfants qui les empruntent fréquemment.

Enfants des villes, enfants des champs

Ces ouvrages conviennent à des enfants citadins, relativement bien scolarisés. Pour des bibliothèques situées en milieu rural, les ouvrages les plus demandés sont ceux abordant les problèmes de la vie quotidienne : santé, prévention des maladies, agriculture, maraîchage, etc.

Tous les ouvrages généraux de type dictionnaires et encyclopédies sont les bienvenus, ils sont d'une grande utilité pour tous les jeux autour des mots.

Guide pratique : fiche n° 6

Organisation du fonds documentaire



Qu'est-ce qu'une cote ? A quoi sert la cotation ?

La cote sert à indiquer la place des ouvrages dans l'espace documentaire afin d'en faciliter l'accès aux lecteurs et l'organisation au responsable, elle permet également de réaliser l'inventaire du fonds documentaire.



Exemples d'organisations

Les ouvrages sont numérotés et rangés de 1 à ... en fonction de leur arrivée.

⊕ C'est une organisation simple qui ne nécessite pas de formation particulière.

Il est impossible de repérer un ouvrage particulier, il faut donc passer en revue

⊖ tous les livres pour trouver celui que l'on cherche, les livres de tous types se trouvent mélangés (enfants/adultes ; albums/romans...).



Les ouvrages sont répartis suivant leur niveau de difficulté ; des pastilles de couleurs disposées sur les livres et sur les étagères de rangement identifient la catégorie : une couleur pour le niveau correspondant aux 1^{re} et 2^e années de scolarité et ainsi de suite.

⊕ C'est un classement simple et rapide à mettre en place.

Il est difficile d'évaluer précisément le niveau de lecture des enfants qui est

⊖ très disparate à l'intérieur d'une même classe. De même, les enfants moins bons lecteurs peuvent se sentir dévalorisés d'avoir à choisir dans les livres destinés aux niveaux inférieurs.



La Marguerite : A chaque catégorie d'ouvrage est associée une couleur.

noir : Généralités : dictionnaires, encyclopédies, imagiers...

marron : Philosophie, psychologie

rouge : Religion

orange : Sciences sociales : socio., sciences po, éco., droit...

jaune : Langage, linguistique... langues étrangères...

vert : Sciences pures : mathématiques...

bleu : Techniques : médecine, agriculture, arts ménagers...

violet : Arts : architecture, photographie, musique, peinture,

gris : Langue et littérature, contes, nouvelles, romans, albums pour enfants, BD...

blanc : Géographie et histoire

Les couleurs peuvent être reprises sur les étagères de rangement pour faciliter le repérage des lecteurs.

Des pastilles de couleur sont placées sur les ouvrages en fonction de leur catégorie, ainsi que sur les fiches des livres.



⊕ Cette classification permet aux enfants et aux adultes de se repérer facilement dans la bibliothèque.



⊖ Elle nécessite d'interpréter le thème de l'ouvrage pour savoir dans quelle catégorie le ranger, ce qui peut être une difficulté (voir classification Dewey ci-dessous).



La classification décimale Dewey

Il est possible d'utiliser la classification décimale Dewey (CDD). Les ouvrages se répartissent en 3 grandes catégories :

1. Ouvrages didactiques [cotes 100 à 900]
2. Ouvrages de fiction : cotes R pour les romans, C pour les contes, N pour les nouvelles, T pour le théâtre, A pour les albums, B pour les BD, etc.
3. Ouvrages de référence : dictionnaires, encyclopédies... qui ne sont pas autorisés pour le prêt [cote 000].

Classification Dewey :

000 Généralités : dictionnaires, encyclopédies, imagiers... ; 100 Philosophie, psychologie ; 200 Religion; 300 Sciences sociales : sociologie, sciences politiques, économie, droit... ; 400 Langage, linguistique... langues étrangères... ; 500 Sciences pures : mathématiques... ; 600 Techniques : médecine, agriculture, arts ménagers... ; 700 Arts : architecture, photographie, musique, peinture ; 800 Langue et littérature; 900 Géographie et histoire.

⊕ L'avantage de cette organisation est qu'elle permet de gérer facilement l'enrichissement du fonds documentaire.

⊖ Le principal problème est d'associer les chiffres des catégories à des contenus. Par exemple, 000, pour les encyclopédies et les dictionnaires, peut être compris comme le début d'une numérotation devant se poursuivre en 001, 002... en fonction du nombre d'ouvrages dans la catégorie.

Exemple de registre des livres

Chaque ouvrage doit être répertorié dans un registre (un grand cahier fait l'affaire), avec son titre son auteur et sa cote.

Au fur et à mesure de l'arrivée de nouveaux livres, les ouvrages y sont enregistrés, ce qui permet au bibliothécaire de faire régulièrement l'inventaire du fonds et de noter les éventuelles pertes et les livres endommagés.

Registre des livres

	Cote	Auteur	Titre
Dewey	900	Durand	Histoire du Mali
		[nouvelle section]	
numérotation continue	C	Perrault	Le petit chaperon rouge
	Numéro	Auteur	Titre
	25	Durand	Histoire du Mali
	...		
	150	Hampaté Bâ	L'enfant peul

Ouvrir une section différente pour chaque couleur de la marguerite ou pour chaque niveau de lecture

Guide pratique : fiche n° 7

Organisation du prêt

Exemples d'organisation du prêt

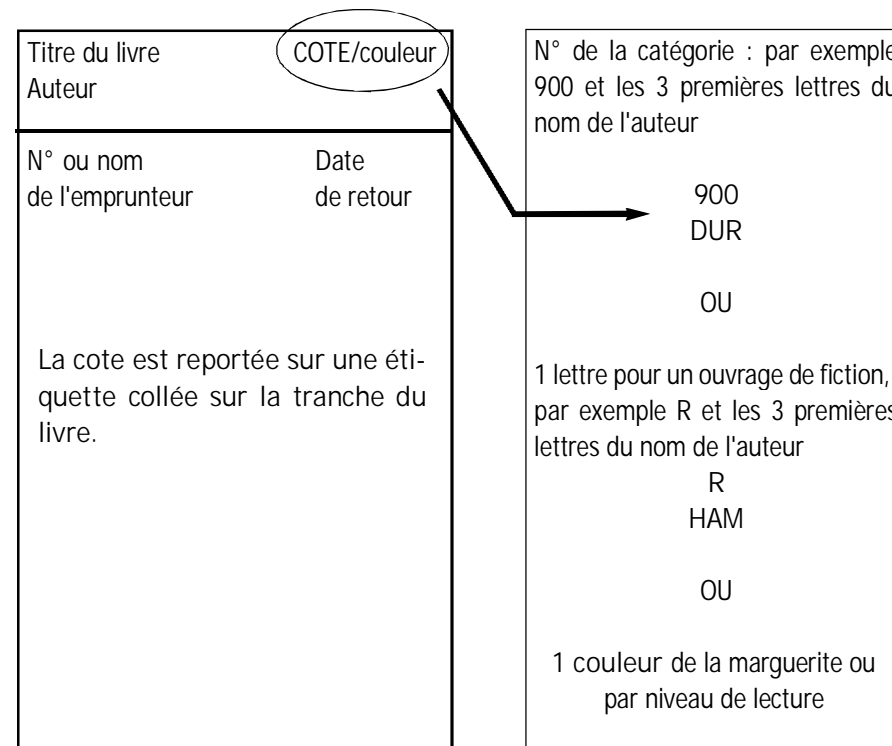
- * Une fiche est créée pour chaque emprunteur sur laquelle sont notés au fur et à mesure les ouvrages empruntés et leur retour.
- * Un registre est utilisé pour noter chaque sortie de livre avec le nom de l'emprunteur et le retour de l'ouvrage.
- * Un numéro est attribué à chaque personne souhaitant emprunter un livre pour toute la durée de son inscription. La date d'inscription est également notée, ainsi que l'acquiescement du droit d'inscription s'il existe. Lorsqu'un ouvrage est emprunté, sa fiche est conservée par le bibliothécaire qui sait ainsi qui est l'emprunteur et peut le relancer en cas de retard. Les fiches sont classées par date de retour. Au retour de l'ouvrage, la fiche est replacée dans le livre et l'ouvrage rangé dans son rayon.

L'important est de rassembler les informations nécessaires pour récupérer les livres sortis de la bibliothèque.

La durée du prêt peut être fixée ou non, certaines bibliothèques ne donnent pas de durée maximum et attendent que les livres reviennent.

Un système plus perfectionné nécessiterait d'établir des cartes de bibliothèque pour chaque emprunteur, mais devant le risque de perte et le manque de fournitures, il semble préférable de se contenter du registre général des inscrits à la bibliothèque.

Dans chaque ouvrage, on doit trouver : 1 fiche d'identification du livre, 1 fiche de retour



A emporter

Si vous en avez l'occasion, il est pratique d'emporter avec vous :

- * du ruban adhésif pour réparer les livres,
- * des petites enveloppes à coller dans les livres pour y mettre les fiches des ouvrages (fourniture de bibliothèque)
- * du plastique transparent autocollant pour couvrir les livres
- * des feutres, des crayons de couleur, de la peinture, des ciseaux, de la colle
- * des jeux : Puissance 4, mémo, Scrabble junior, dominos, Boggle, etc.
- * des livres

Guide pratique : fiche n° 8

Les animations

Pourquoi faire des animations ?

- Pour :
- intégrer la bibliothèque dans la vie scolaire
 - donner une image dynamique de la bibliothèque
 - créer de nouveaux liens entre le public et la bibliothèque
 - faciliter l'accès de la bibliothèque à de nouveaux publics
 - faire découvrir des ouvrages ou des thèmes peu connus du public
 - créer un événement dans la vie de la bibliothèque
 - mettre le livre en relation avec d'autres formes d'expression : théâtre, arts plastiques, musique, etc.

Les animations suivantes tentent de répondre à ces objectifs et demandent une participation active des responsables locaux ainsi que des enfants du Club.

Qui organise les animations ?

Les volontaires qui interviennent pendant les vacances scolaires avec un groupe spécifique (le Club, par exemple) peuvent organiser des animations. En période scolaire, ce sont plutôt les acteurs locaux qui les prennent en charge.

L'heure du conte

Un conteur, le bibliothécaire ou un enseignant présente un conte traditionnel en bambara ou en français ou dans les deux langues.

L'objectif est d'attirer de nouveaux enfants à la bibliothèque par le biais d'une animation traditionnelle permettant d'allier culture orale et approche de l'écrit d'une part, culture bambara et culture française d'autre part.

Il convient d'informer les instituteurs avant la manifestation, afin qu'ils s'en fassent les promoteurs au sein de leur classe.

Concerts de musique traditionnelle



Organisation de tournois

Il s'agit de faire de la bibliothèque un endroit ludique où l'accès à la lecture et aux livres se fait sans contraintes et sans entraves afin de favoriser l'accès du plus grand nombre aux ouvrages. Chaque tournoi doit être doté d'un lot, même modeste : un cahier, des stylos...

Tournois de lecture à voix haute

Afin que le tournoi ne dure pas trop longtemps, la sélection des meilleurs lecteurs doit se faire dans les classes, puis chaque classe présente son "champion", soutenu par ses camarades. Chaque enfant devra lire un texte court (d'une quinzaine de lignes) choisi par le jury constitué d'un enseignant et du bibliothécaire. Les finalistes devront lire un texte nouveau. Les tournois peuvent être organisés dans les groupes de soutien à la lecture.

Tournois de jeux

En fonction des jeux disponibles, et encadrés par des adultes, les enfants peuvent participer à des tournois de Puissance 4 ou de dominos etc., par groupe de 8 ou 16 maximum afin de pouvoir organiser des quarts de finale, demi-finales et finales (ou en débutant par des 8^e de finale avec 16 concurrents).

Mises en scène théâtrales

Le bibliothécaire assisté par les instituteurs volontaires peut organiser des représentations théâtrales dont les enfants seront les acteurs. Le théâtre permet par ailleurs d'allier le jeu à la rencontre des textes écrits.

L'accès aux textes est favorisé par le jeu théâtral ; les répétitions et les représentations permettent d'animer la bibliothèque.

Pour aller plus loin...

Le système éducatif

Le ministère de l'Éducation nationale est chargé de concevoir et d'élaborer la politique et la loi d'orientation de l'éducation sur tout le territoire malien. Dans le cadre de la déconcentration de l'administration de l'éducation, les académies et les centres d'animation pédagogique (CAP) sont respectivement en charge de la direction régionale de l'éducation et de l'inspection de l'enseignement fondamental.

Les CAP sont une structure d'encadrement des maîtres et une instance locale de mise en œuvre de l'éducation ; ils ont en charge le suivi des écoles, des centres d'alphabétisation et des centres d'éducation pour le développement avec des moyens d'action largement insuffisants, en particulier en termes de formation continue.

L'académie est l'instance de mise en œuvre de la politique du ministère au niveau régional. A ce titre, elle coordonne les activités d'éducation et travaille en étroite collaboration avec les collectivités territoriales, notamment l'assemblée régionale. Elle ne

gérer l'éducation au niveau des écoles

s'occupe pas de l'enseignement supérieur.

Les comités de gestion scolaire ont été institués au niveau des établissements scolaires.

Les associations de parents d'élèves (APE) sont considérées comme des partenaires de l'Education nationale et jouent un rôle important dans la vie scolaire, en particulier dans le financement de la construction de salles de classe ou l'achat de fournitures scolaires et l'organisation et la gestion des cantines scolaires qui jouent un rôle fondamental dans la fréquentation des écoles, en particulier en zone rurale.

En 1998, le Mali s'est doté d'un Programme Décennal de Développement de l'Education (PRODEC) dont les principaux objectifs, à atteindre pour 2010, sont :

- * de faire passer le taux d'éducation préscolaire (école maternelle) de 1,53% en 1996 à 15% en 2010,
- * d'augmenter le taux de scolarisation totale à 75 % en 2010,
- * de favoriser l'accès des filles à la scolarité, avec un objectif de 93% en 2010 contre 34% en 1996.

A l'heure actuelle, les adultes sachant lire et écrire sont :

- * 39% des hommes
- * 23% des femmes

Le taux d'accès à l'enseignement primaire est de 53,9 %, avec de grandes disparités selon les régions et les sexes :

- * 63,6 % pour les garçons
- * 44,4 % pour les filles

Dans certaines régions, ces taux ne dépassent pas :

- * 25 % pour les garçons
- * 19 % pour les filles

Le taux d'abandon durant la scolarité est de 12 à 20% à partir de la 3^e année et seuls

50% d'adultes analphabètes

40% des filles terminent la 6^e année. Dans ce contexte, des structures ont été créées pour

80% des femmes analphabètes

favoriser l'accès des filles à l'éducation, au niveau des écoles, des CAP et des académies et de la direction nationale de l'éducation de base, ainsi qu'une formation des maîtres à l'approche "genre".

En termes de programme, le PRODEC a introduit dans le système éducatif les activités pratiques dirigées en complément des cours théoriques, l'éducation à la santé, à la prévention des maladies (sida en particulier), au planning familial, l'éducation environnementale et à la citoyenneté, aux droits de l'homme et à la démocratie.

Le Mali connaît une pénurie aiguë d'enseignants (mais aussi de salles de classe), qui explique le nombre d'élèves par classe, fréquemment autour de 100, surtout à

70 à 100 élèves par classe pour apprendre à lire

Bamako. Le ratio enseignant par élève est de 70,8 (il est de 19,4 dans le primaire en

France). La formation dans les Instituts de formation des maîtres (IFM) est accessible par concours et dure 3 ans après le DEF et 2 ans après le bac, avec un stage pratique de 8 mois, mais devant le manque chronique d'enseignants, certains enseignants (vacataires et contractuels) ont été recrutés après une formation courte de 45 jours à 3 mois, ils sont 65% dans ce cas dans l'enseignement primaire et ont un grand besoin de formation continue.

Organisation de la scolarité

Premier cycle*		Second cycle*	
1 ^{re} année	CP1	7 ^e année	} collège
2 ^e année	CP2	8 ^e année	
3 ^e année	Cours élémentaire 1	9 ^e année	
4 ^e année	Cours élémentaire 2	Examen : Diplôme d'études fondamentales (DEF)	
5 ^e année	Cours moyen 1	10 ^e année	} lycée
6 ^e année	Cours moyen 2	11 ^e année	
		12 ^e année	
Examen : Certificat de fin d'études du 1 ^{er} cycle**		Examen : baccalauréat***	

* 3 redoublements sont autorisés par cycle.

** Une orientation a lieu pour l'enseignement secondaire suivant le niveau de l'élève dans les différentes matières. 4 séries existent : sciences humaines, lettres-littérature, sciences biologiques, sciences exactes.

*** Un élève ayant suivi normalement sa scolarité passera donc son bac à 19 ans.

L'éducation au Mali

Vous avez dit francophonie ?

Les enfants entrent à l'école à 7 ans et y "découvrent", pour la plupart, le français, bien qu'il s'agisse de la langue officielle du Mali.

La pédagogie convergente est expérimentée depuis plusieurs années dans un grand nombre d'écoles et concernera à terme l'ensemble du système éducatif malien : il s'agit d'effectuer les apprentissages fondamentaux (lecture, écriture, mathématiques)

apprendre à lire dans sa langue maternelle dans une langue locale avant d'apprendre le français, la langue choisie n'étant pas nécessairement le bambara, puisque 8 langues

sont utilisées dans la pédagogie convergente, en plus du bambara : bamanankan, fulfuldé, songoi, dogon, soninke, tamasheq, bomu, syenara.

La première année de scolarisation se déroule entièrement en langue locale, puis le français est introduit :

- * la 1^{re} année, la langue maternelle est médium d'enseignement,
- * la 2^e année à hauteur de 25% du temps scolaire, le français est introduit comme une matière,
- * à partir de la 3^e année, 50% du temps scolaire pour la langue maternelle et pour le français qui sont tous les deux médias d'enseignement
- * au bout de 6 années, on doit atteindre un bilinguisme fonctionnel
- * à partir de la 7^e année, le français est médium d'enseignement et la langue maternelle est une matière.

Dans ce contexte multilingue, la méthode d'apprentissage de la lecture qui semble la mieux adaptée est la méthode semi-globale qui permet d'acquérir du vocabulaire en français en même temps que la capacité de lire. Elle se décompose en 4 phases :

- * une phase globale : guidés par l'instituteur, les élèves partent de mots et de phrases connus, d'illustrations, c'est-à-dire de situations de communication pour donner un sens au texte.
- * une phase d'analyse : successivement, les mots, puis les syllabes, puis le son et la lettre sont isolés.
- * une phase de synthèse : les élèves construisent des syllabes à partir du son étudié puis des mots à partir des syllabes.
- * une phase de réinvestissement : les mots nouveaux sont employés dans un texte.

"Pour devenir vecteur d'enseignement, une langue ne doit pas seulement être capable de décrire la mythologie de la forêt, mais aussi des phénomènes comme la fonction chlorophyllienne ou les mécanismes de l'effet de serre", précise Ibrahima Sidibé, spécialiste du programme à la Division de **de la mythologie de la forêt à la fonction chlorophyllienne** l'éducation de base de l'UNESCO. Pour avoir cette fonction d'enseignement et de création, encore faut-il qu'une langue soit reconnue et valorisée, non seulement en tant que support de la tradition mais aussi en tant que porteuse de projets. C'est tout l'enjeu de la pédagogie convergente : reconnaître aux langues locales un statut de langues d'apprentissage.

L'éducation au Mali

La tradition orale

L'oralité a été définie comme "l'ensemble de tous les types de témoignages transmis verbalement par un peuple sur son passé" (La tradition orale, Geneviève Calame-Griaule).

Cet ensemble regroupe :

- * les contes, les proverbes, les dictons, les chansons, les paraboles, les légendes, les devises de familles, les histoires de familles et de villages ;
- * les expressions qui concernent la vie quotidienne ;
- * la toponymie et l'anthroponymie avec les litanies de familles, de personnes et de groupes familiaux dont l'histoire est liée à la création de tel ou tel lieu, ainsi que la désignation des lieux ;
- * l'art et l'artisanat, les danses, les instruments de musique, les costumes, la cuisine, la peinture, le théâtre, la vannerie, la poterie, etc. ;
- * la phytothérapie et de la psychothérapie, le champ de la pharmacopée et des guérisseurs ;
- * les mythes et les éléments culturels véhiculés par les récits et rituels religieux.

La tradition orale ne peut donc être dissociée de l'organisation sociale dont elle porte témoignage. Elle n'est pas seulement l'expression orale d'une réalité ou d'une histoire qui pourraient être écrites. Au-delà, il s'agit d'une façon d'appréhender le monde et de structurer la société qui donne à chacun des droits et des devoirs en fonction de la parole qu'il a reçue et de celle qu'il peut dire.

La tradition orale des pays d'Afrique est souvent citée comme un obstacle à l'approche de l'écrit et des livres puisque raconter, observer et mémoriser des histoires et des faits constituent encore souvent l'unique forme d'apprentissage, la rencontre avec l'écrit restant très marquée par l'apprentissage du français.

Tous les enfants des pays de tradition orale ne sont pas "rebutés" par l'écrit, même si le manque de fluidité de leur lecture pourrait être (mais n'est pas toujours dans les faits) une entrave au plaisir de lire.

Des expériences pédagogiques conduites en France auprès d'enfants migrants afin de trouver un média permettant le lien entre langue maternelle orale et français écrit ont orienté le choix des enseignants sur des contes bilingues, donnant aux élèves une sécurité linguistique fondatrice d'expérimentations nouvelles avec l'écrit et le français. C'est pourquoi les contes bilingues français-bambara peuvent être des supports intéressants pour l'animation.

Il semble donc important de ne pas opposer trop rapidement tradition orale et écrit mais de les concevoir plutôt dans un rapport de complémentarité : lire à haute voix, c'est aussi partager avec ses auditeurs, écouter une lecture faite par un camarade, s'est aussi s'approprier l'écrit.

Ecouter la lecture pour s'approprier l'écrit

L'éducation au Mali

Lire et comprendre

Pourquoi lire ?

- * pour se distraire : des textes fictionnels, des poèmes, une bande dessinée... ;
- * pour agir : une recette de cuisine, un mode d'emploi, un règlement... ;
- * pour communiquer : le courrier... ;
- * pour se documenter : faire des recherches dans un dictionnaire, par exemple ;
- * pour s'informer : la presse...

Tous ces types de lecture peuvent être abordés avec les enfants des écoles. Il peut être intéressant d'étudier une recette de cuisine ou de se procurer un journal pour étudier un article, de lire ensemble les règles d'un jeu... L'important est d'inscrire l'activité de lecture dans la vie quotidienne, dans les activités d'apprentissage et de ne pas la cantonner à un exercice abstrait de décodage d'un code.

"Avez-vous compris le texte ?"

A cette question les enfants répondront toujours "oui". Il est pourtant important de valider cette compréhension par des questions sur le texte, puisqu'un certain nombre d'élèves, à partir de la 4^e ou 5^e année de scolarisation, savent lire de manière plus ou moins fluide, mais peuvent tout à fait lire plusieurs pages d'un texte sans en comprendre vraiment le sens...

Pour en savoir plus..

Bibliographie succincte

Sur la littérature jeunesse africaine

<http://www.afrilivres.com/jeunesse/index.asp>: l'actualité de la littérature jeunesse éditée en Afrique, avec possibilité de commander en ligne.

<http://www.harmattan.fr/>: le site des Editions l'Harmattan, quelques ouvrages bilingues bambara-français destinés à la jeunesse.

<http://www.contesafricains.com/index.html> : un site sur l'actualité du conte, agenda, manifestations, nouvelles parutions et quelques contes en ligne.

<http://www.brunette.brucity.be/bib/semin/cat2.htm> : les actes d'un séminaire sur Les contes d'Amadou Koumba de Birago Diop

Les librairies parisiennes

L'Harmattan : 16, rue des Ecoles, 75005 Paris

Présence africaine : 25 bis, rue de Ecoles, 75005 Paris

Sur les bibliothèques

Mouren R., Peignet D., (eds) Le métier de bibliothécaire, Editions du cercle de la librairie, Paris, 2003 : la " bible " des bibliothécaires, tout n'est pas transposable au contexte africain.

<http://bbf.enssib.fr/>: le site du Bulletin des bibliothèques de France, avec de nombreux articles sur des animations, les publics spécifiques etc.

<http://www.edukafaso.org/Ressources/ressourcesbib.htm>: site sur le développement au Burkina Faso avec un chapitre important sur les bibliothèques.

http://ioc.unesco.org/oceanteacher/information/Course1/mim_resourcekit/libraries%20for%20all/lfaf.PDF : un document de l'UNESCO très intéressant qui a pour titre : Des bibliothèques pour tous !

Sur l'enseignement et la didactique

<http://www.cndp.fr/accueil.htm>: le centre national de documentation pédagogique

<http://www.bienlire.education.fr/>: le site de ministère de l'éducation nationale consacré à la lecture et à son apprentissage.

Le règlement intérieur

1. Le montant de l'inscription : pour les élèves : 100 FCFA
2. La durée de l'emprunt : 4 semaines
3. Pénalités de retard : pas de possibilité d'emprunter un ouvrage pour une durée égale à celle du retard (à partir d'une semaine de retard)
4. Le nombre d'ouvrages pouvant être empruntés : un ouvrage par prêt
5. Les ouvrages qui ne sont pas prêtés : encyclopédies, dictionnaires [toutes les cotes 000], les petits livres cartonnés pour les enfants
6. Le soin des livres : ne pas corner les pages, ne pas déchirer les pages ou les couvertures, garder les livres propres et en bon état
7. Le respect du lieu : parler doucement, ne pas manger ou boire.

Annexes

Fiche de poste : bibliothécaire

Responsabilités :

1. Ouvrir et fermer la bibliothèque.
2. Conseiller les lecteurs.
3. Aider les lecteurs à trouver les livres qu'ils cherchent.
4. Expliquer le règlement de la bibliothèque et le faire respecter.
5. Ranger les livres suivant un ordre clair et logique.
6. Faire l'inventaire.
7. Réparer les livres endommagés.
8. Tenir le registre des emprunts.
9. Rechercher les livres manquants ou non rendus à la date fixée.
10. Concevoir des programmes d'animation et gérer leur réalisation.
11. Animer le Club de la bibliothèque.
12. Animer des séances de lecture.
13. Tenir la comptabilité.
14. Evaluer le fonctionnement de la bibliothèque.

Compétences requises : le bibliothécaire doit être patient, bien organisé, motivé et disponible. Il doit avoir envie de travailler avec des enfants et être capable de s'insérer dans le dispositif éducatif.

Petit test

Etes-vous prêt à partir ?

1. La 4^e année de scolarité au Mali correspond en France au :

- CM1
- CM2
- CE2

2. La langue officielle du Mali est l e :

- soninké
- bambara
- français

3. Tous les enseignants ont suivi au moins 3 années de formation en IFM après le bac

- vrai
- faux

4. Avec la pédagogie convergente, l'enseignement est dispensé en français et en bambara

- vrai
- faux

5. Le Mali s'est donné comme objectif un taux global de scolarisation en 2010 de

- 50%
- 75%
- 95%

6. Les filles réussissent mieux leur scolarité que les garçons

- vrai
- faux

7. Le Club de la bibliothèque est constitué d'instituteurs et a en charge la gestion du fonds documentaire

vrai

faux

8. Les élèves en milieu rural sont plus assidus à l'école qu'en ville

vrai

faux

9. Il est impératif d'utiliser la CDD comme cotation

vrai

faux

Notes

